



ÉNERGIE ET NUMÉRIQUE

Quelles opportunités pour les collectivités, les territoires et les administrés ?

FORMULE
1 JOUR

Mission Ecoter 13 avenue d'Aygu – 26200 Montélimar - Tél. : 04 75 51 70 85

Organisme de formation agréé par le ministère de l'Intérieur et pour la formation professionnelle

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01793 26 auprès du Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Programme

ÉNERGIE ET NUMÉRIQUE - Quelles opportunités pour les collectivités, les territoires et les administrés ?

Matinée : 10h00 - 13h00

. 10h00 - 11h30 – Une transformation en profondeur

- Pourquoi et comment la transition énergétique change la ville et la société ?
- Comment en faire une opportunité pour les communes et les administrés ?
- Loi française et feuille de route européenne

. 11h30 - 11h45 - Echange et pause

. 11h45 - 12h45 - Transitions énergétique et numérique

- Quelles politiques impactées (finances publiques, fiscalité, aménagement, habitat, transports, qualité de vie, vie locale...)
- Comment faire mieux en faisant des économies de fonctionnement ?

. 12h45 - 13h00 - Echange et pause-déjeuner en commun

Après-midi : 14h00 - 17h45

. 14h00 - 15h30 - Production d'EnR et efficacité énergétique

Quelles solutions innovantes dans l'intérêt des communes et des administrés ?

- Meilleur partage des bénéfices (Economie circulaire de l'énergie)
- Solutions modernes d'efficacité énergétique (raccourcir les temps d'amortissement des investissements)

. 15h15 - 15h30 - Echange et pause

. 16h00 - 17h30 – Transitions énergétique et numérique

- Comment ces transitions convergent et transforment nos communes ?
- La smart city. Pourquoi ? Comment ? Quelle méthode ?

. 17h30 - 17h45 - Echange, cas pratiques et conclusion

Le Formateur



Jacques BUCKI, CEO Hestia-Innov, Opérateur Anah

Intervenant « Énergie et Territoire » à l'Ecole d'Ingénieurs de MINES PARISTECH.

Maire de Lambesc 2008-2014 (premier smart grid PREMIO) et à ce titre, représentant de l'Association des Maires de France à la Commission Nationale de la Transition Énergétique.

Expert auprès du Comité de Pilotage de la Loi sur la TE

Rapporteur à la Commission Nationale « EnR » et membre des commissions « Efficacité énergétique », « gouvernance » et « financement ».

Créateur du modèle de l'économie circulaire de l'énergie.

Administrateur et Ambassadeur de la Smart Building Alliance.

Conseil auprès d'entreprises et de collectivités territoriales pour leur stratégie de mise en œuvre des politiques de transition énergétique (approche globale et transverse, smart city).

Informations et inscriptions :

Quentin Meullemiestre
Directeur de la Formation
MISSION ECOTER – Forum des Territoires
Téléphone : 06 04 08 38 16
Mail: quentin.meullemiestre@ecoter.org

ENERGIE ET NUMERIQUE, Quelles opportunités pour les collectivités, les territoires et les administrés ?

Mardi 5 février 2019

10h00 – 17h45

CDC – 72 avenue Pierre Mendès-France

75013 Paris

Salle C502

Merci de retourner ce bulletin d'inscription par mail à quentin.meullemiestre@ecoter.org au plus tard le **31 janvier 2019**

BULLETIN D'INSCRIPTION

La collectivité			
Nom et prénom			
Fonction			
Adresse postale			
Code postal		Commune	
Téléphone		e-mail	

REGLEMENT

Durée totale de la formation : 6h45 et un montant total de droits d'inscription incluant supports et déjeuner de 475 € nets, la Mission Ecoter n'étant pas assujettie à TVA pour ses formations.

- Bon de commande ou lettre de commande obligatoire, numéroté et signé à adresser **EN AMONT**
- Chèque (à l'ordre de Mission Ecoter) pour envoi au 13 avenue d'Aygu - 26200 Montélimar

Une facture et une attestation de présence seront adressées à l'issue de la formation **sur demande**

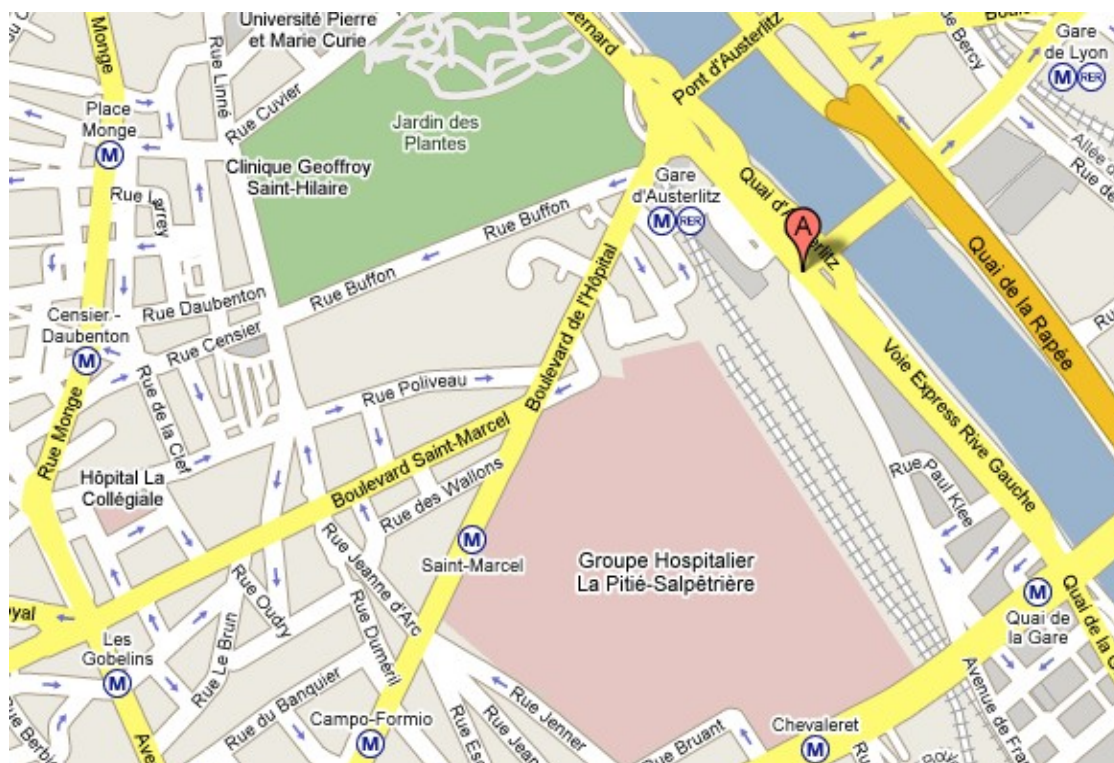
La personne n'ayant pas confirmé son désistement au moins 4 jours avant la date de la formation devra s'acquitter du montant de sa participation.

PLAN D'ACCES

Caisse des Dépôts et Consignations

72 avenue Pierre Mendès-France

75013 Paris



➤ **Descendre à la station Gare d'Austerlitz**

- RER C
- Lignes M5 et M10

➤ **Descendre à la station Gare de Lyon**

- RER A
- RER D
- Lignes de métro M1 et M14

Puis se diriger vers le pont Charles-de-Gaulle et le traverser en direction de l'immeuble de la Caisse des dépôts et consignations

➤ **Descendre à Quai de la Gare**

- Ligne M6

Puis remonter le boulevard Vincent Auriol sur quelques mètres, tourner à droite au croisement avec l'avenue Pierre Mendès-France et marcher jusqu'au numéro 72.